

1966 fut de 8 p. 100 et que l'augmentation pour les deux années se chiffre à 18 p. 100; n'est-il pas vrai, par conséquent, que le problème de la note des salaires en 1967 est beaucoup plus sérieux que celui de 1966 et que tout ce que le Parlement peut faire pour placer en 1967 les chemins de fer dans une situation leur permettant d'acquitter cette note de salaires eux-mêmes a une haute priorité, car il faut l'acquitter vaille que vaille?

L'hon. M. Dinsdale: Je suis sûrement d'accord avec cette déclaration. C'est un sujet dont nous traiterons d'une façon plus efficace et plus appropriée quand la Chambre passera au prochain article, sur l'invitation, je présume, du ministre des Finances (M. Sharp), et lorsque nous chercherons à nous éclairer et à atteindre une certaine unanimité quant à ce qui pourrait se faire concernant l'inflation galopante qui cause tant de problèmes, non seulement aux chemins de fer et à leurs employés, mais aussi à la plupart des groupes économiques du Canada.

Ce dont je voudrais parler a été discuté par d'autres membres de la Chambre. Je suis seulement le deuxième député du Manitoba à prendre part à ce débat, et je suis sûr...

L'hon. M. Pickersgill: Il y en a eu trois ce soir.

L'hon. M. Dinsdale: ...que mon ami de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) aurait traité de ce problème s'il en avait eu le temps.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, le député aimerait peut-être un peu plus d'exactitude. Le représentant de Springfield (M. Schreyer), qui vient aussi du Manitoba, a également pris la parole ce soir.

L'hon. M. Dinsdale: Je n'étais pas à la Chambre quand le député de Springfield a formulé ses remarques. Je suis sûr qu'il a bien fait valoir le point de vue du Manitoba, et très heureux qu'il ait pris part au débat. Le problème qui me préoccupe est l'insistance sur une politique nationale qui domine les 74 pages du projet de loi dont nous sommes saisis. Il ne semble pas qu'on y porte suffisamment d'attention aux problèmes régionaux, difficultés fondamentales dans le domaine des transports. C'est fort louable d'insister sur une politique nationale mais, à mon avis, le ministre lui-même a déjà cité une idée bien connue: le Canada est un pays

[L'hon. M. Pickersgill.]

difficile à gouverner, surtout en raison des problèmes de régionalisme, et toute étude économique doit tenir compte des difficultés particulières aux différentes régions du Canada. Elles ont causé autrefois certaines de nos plus grandes commotions économiques et politiques, et il n'est pas nécessaire de rappeler l'histoire du Canada à ce sujet. Le ministre lui-même est né au Manitoba...

L'hon. M. Pickersgill: Non, je suis né en Ontario.

L'hon. M. Dinsdale: Mettons qu'il soit un fils adoptif du Manitoba; il a été chargé de cours à l'une des universités de cette province pendant une période où l'Ouest était plongé dans des conditions économiques assez pénibles en grande partie parce que le gouvernement national n'avait pas pris en considération les difficultés particulières à cette région du pays.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant se souviendra que durant la plus grande partie de cette période, son parti détenait le pouvoir.

L'hon. M. Dinsdale: Je pense en particulier aux années 20.

L'hon. M. Pickersgill: C'est pendant les années 30 que j'ai été instituteur.

L'hon. M. Dinsdale: Néanmoins, monsieur l'Orateur, le ministre était étudiant pendant les années 20. Bien entendu, au début des années 30, le Canada était ébranlé par une crise qui s'est fait sentir non seulement chez nous mais dans tout le monde occidental. Depuis que je suis député, depuis 15 ans environ, j'ai toujours souligné le besoin qu'il y a de reconnaître la nécessité essentielle de diversifier et de décentraliser l'industrie d'un bout à l'autre du Canada. Je voudrais signaler au ministre et au gouvernement que nous avons fait de grands progrès dans cette voie depuis la dernière décennie.

Je tiens à signaler au ministre, parce que c'est la seule manière de le signaler au ministre, qu'à mon humble avis, le bill milite contre les progrès accomplis en matière de décentralisation et de diversification, de façon assez encourageante, au cours de la dernière décennie.

Au cours de la séance tenue l'autre jour pour me mettre au courant, j'étais soucieux d'apprendre si des consultations préliminaires avaient eu lieu avec les gouvernements provinciaux avant la présentation de la mesure